

Communiqué de presse

Etude PISA : les AFC appellent à remettre les apprentissages fondamentaux au cœur des priorités

Famille – Education

Contact presse :

Benoît Hautier
01 48 78 82 72 – 07 66 42 72 33
b.hautier@afc-france.org

28 place Saint Georges
Paris, 75009
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu
d'utilité publique. Agréée
comme association de
consommateur et au titre de
la représentation des usagers
dans les établissements de
santé.

SIRET : 784 408 825 00015

APE : 9499Z

La France vient de se classer au 27^{ème} rang mondial de l'enquête PISA menée par l'OCDE pour mesurer le niveau scolaire de 97 pays. Ce classement confirme une baisse continue du niveau des élèves français depuis 10 ans. L'enquête constate une baisse de 40 points en compréhension de l'écrit et de 30 points en mathématiques.

Cet état de fait a des causes multiples : s'il ne faut pas négliger le poids dans cette évolution du temps passé devant les écrans chez les enfants et aussi chez les parents, d'autres facteurs sont spécifiques à la France et expliquent cet effondrement :

- Depuis 1968, ce sont 522 heures de français en moins qui sont enseignées aux élèves dont 90 heures en moins au collège, au profit d'autres matières comme les langues ou le numérique. Par ailleurs, 9% des heures de cours obligatoires (en français et maths notamment) sont perdus chaque année du fait du non remplacement des enseignants.
- Cette situation est aggravée par la présence de nombreux élèves allophones qui ne maîtrisent pas le français et sont de ce fait mis en difficulté.
- La moindre exigence dans le travail, la volonté de mettre l'élève en situation de construire son propre savoir, le recours à des pédagogies non directives plutôt qu'à des méthodes d'apprentissage éprouvées, la suppression des notes dans la plupart des classes du premier degré, la dégradation de l'exercice de l'autorité, la multiplication des missions assignées à l'école, concourent à l'aggravation de cette situation depuis de longues années ;
- Le développement non maîtrisé de l'Intelligence Artificielle est aussi un facteur risquant de dispenser les élèves de faire les efforts d'apprentissage nécessaires.

Les Associations Familiales Catholiques dénoncent cette dégradation de l'enseignement et soutiennent qu'elle n'est pas une fatalité. Elles appellent les pouvoirs publics à réagir vigoureusement et à remettre l'accent sur les apprentissages de base, en français et mathématiques notamment, et sur des méthodes éducatives éprouvées, conditions nécessaires pour permettre l'accès à la culture générale et à des formations professionnelles ou universitaires. L'encadrement de l'utilisation des écrans, des réseaux sociaux et de

Communiqué de presse

l'Intelligence Artificielle par les enfants et adolescents doit également faire l'objet de politiques spécifiques.

Elles appellent les candidats à l'élection présidentielle à faire des propositions fortes pour notre système scolaire, en particulier en matière de subsidiarité, afin que les talents de tous les acteurs puissent réellement s'exercer.

À propos

Depuis 1905, les AFC portent **la voix des familles**. En 2024, elles regroupent **51 000 familles** réparties sur l'ensemble du territoire français, y compris outre-mer, et constituent un réseau de **280 associations** regroupées en **71 fédérations** départementales au sein de la Confédération nationale. Ce réseau agit pour les familles localement et nationalement avec :

- Des **rencontres avec les décideurs politiques** (ministres, parlementaires, élus locaux...), pour porter la voix de toutes les familles.
- Des **services concrets** aux familles dans les domaines de l'éducation, la consommation, la conjugalité, la santé.....
- Des **centaines de représentations** auprès des institutions, des décideurs économiques ou du système de santé

Les AFC sont fondées sur **la pensée sociale de l'Église** qui définit la famille comme la cellule de base de la société.

La Confédération Nationale des AFC (CNAFC) est membre de l'**UNAF** (Union Nationale des Associations Familiales) depuis sa création, en 1945.

Elle représente la famille au sein du **CESE** (Conseil Économique Social et Environnemental) et est membre du **HCFEA** (Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age).

Depuis 1987, la CNAFC est agréée comme association nationale de **défense des consommateurs**. En 2022, on compte 24 antennes locales de consommation aidant les consommateurs dans les litiges qu'ils rencontrent avec les entreprises. La CNAFC est membre fondateur de la Fédération des AFC en Europe, la **FAFCE**, créée en 1997. Avec 27 organisations membres issues de 21 pays européens, elle est une force de proposition positive pour la famille auprès des institutions européennes.

LA CNAFC est reconnue **d'utilité publique** depuis 2004.

Elle dispose depuis 2008 de l'agrément national d'association d'usagers du système de santé et, depuis 2010, de l'agrément « **jeunesse et éducation populaire** ».